

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart LIMITÉ. COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrite au Bureau de Sainte
Anne dans les dernières 24
heures.

MARIAGES — Joseph Knecht à Lee, Emilie Foret à Anna Schewerling, Auguste Calvet à Katie Young, W. L. Welch à Vlunie L. Grinn.

NAISSANCES — Minnie E. Dufour, un garçon; H. Papworth, une fille; H. O. Barker, un garçon; C. Martin, un garçon; A. Lopez, une fille; W. Ross, une fille; A. Steppens, un garçon; G. Giardino, une fille; E. Durstein, une fille; P. C. Beck, une fille; L. Wimber, une fille; K. Reitscher, un garçon; R. Estrade, un garçon; G. Jotat, une fille.

DÉCÈS — Joseph Knecht à Lee, Emilie Foret à Anna Schewerling, Auguste Calvet à Katie Young, W. L. Welch à Vlunie L. Grinn.

NAISSANCES — Minnie E. Dufour, un garçon; H. Papworth, une fille; H. O. Barker, un garçon; C. Martin, un garçon; A. Lopez, une fille; W. Ross, une fille; A. Steppens, un garçon; G. Giardino, une fille; E. Durstein, une fille; P. C. Beck, une fille; L. Wimber, une fille; K. Reitscher, un garçon; R. Estrade, un garçon; G. Jotat, une fille.

DÉCÈS — W. S. Goff, 73 ans, Bethany Home; Mary G. Walton, 16 ans, Hotel Dieu; Mrs Margaret Patton, 44 ans, Parcours St. Bernard; A. Bennett, 60 ans, 481 Sud Front; Miss Battaglia Barrattini, 45 ans, 817 Chartres; J. Laache, 41 ans, 819 Nord Roman; Miss Henrietta Capita, 30 ans, 1015 Marais; G. Gwartney, 50 ans, Hôtel de Charité.

FAITS DIVERS

Banquet anniversaire de la découverte de l'Amérique

Suivant sa coutume la Société italienne des "Giornali Bergamaschi di Nuova Orleans" donnera un banquet à l'occasion du 410ème anniversaire de la découverte de l'Amérique qui par Christophe Colomb.

Cette fête aura lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi au restaurant Tranchina, à West End.

Heureuse et belle idée de célébrer chaque année le souvenir d'un événement qui a changé la face du monde.

L'Union Progressiste.

Les officiers et directeurs de l'Union Progressiste de la Nouvelle-Orléans se réuniront demain soir à huit heures à leur local dans le but d'établir, autant qu'il sera possible, un programme pour la saison d'hiver qui promet d'être non seulement d'un grand bénéfice pour la Ville-Orléans mais qui intéressera aussi personnellement chacun des membres de l'Union.

Ces messieurs espèrent être en mesure de déposer un rapport à une réunion générale d'affaires qui se tiendra au rez-de-chaussée du numéro 311 de la rue Maronne mardi prochain à huit heures du soir.

En outre du rapport sur le programme, des rapports d'un intérêt spécial seront lus; aussi les officiers compéteront-ils sur la présence de nombreux membres.

Les excursionnistes de l'Ohio qui ont traversé notre ville dimanche dernier s'arrêteront ici leur retour et passeront ici la journée entière du 21 octobre. Ils arriveront à la gare du Southern Pacific à six heures du matin.

Parmi ces excursionnistes se trouvent les plus importants agents de propriétés et d'immigration de l'Etat de l'Ohio, et il est d'une importance primordiale qu'ils emportent une bonne impression de la Nouvelle-Orléans.

Les messieurs suivants, membres d'un comité spécial nommé par l'Union Progressiste, les recevront à huit heures du matin :

Geo. G. Friedrichs, président; D. C. Metten, J. A. Badger, J. A. Blaffer, J. H. Carnal, Augustus Craft, E. A. Carrère, J. H. Aspy, E. C. Balle, A. H. Brown, Sidney Story, J. F. Denecau, W. H. Byrnes, W. A. Kernaghan, J. H. Conniff, J. B. Isard, W. H. Fitzpatrick, Ernest L. Johncke, J. S. Gaillenne, Harry McEary, J. M. Fornaris, Leonard L. Stern, Chas A. Tessier, E. H. Lombard, Geo. R. Costmeyer, Lloyd Posey, L. A. Richards, James A. Brennan, Frank A. Daniels, George Jurgens.

Élections d'officiers

La société de secours mutuels dite "People's Benevolent Association" vient de procéder à l'élection des officiers qui seront chargés de son administration durant le prochain terme. Ont été élus :

Président—J. A. De Blanc; le vice-président, A. Moss; deux vice-présidents, C. L. Tureaud.

Trésorier—Aug. Marchal; Secrétaire aux finances—G. J. Trépanier.

Secrétaire aux minutes—B. Edwards.

Grand marshal—V. Valentien. Médecin—J. M. Elliott.

Membres du comité d'administration—G. Duplantier, J. Pujol, L. Lambas.

Entrepreneurs de pompes funèbres—F. Landumley & Co.

Une heureuse idée.

L'établissement de succursales de bibliothèques publiques dans les villes où la population est dispersée sur une vaste étendue, comme à la Nouvelle-Orléans, comme, par exemple, est devenue une nécessité.

Ces succursales prennent graduellement de l'extension.

Elles sont d'abord établies dans des magasins dont les propriétaires reçoivent les demandes de livres des personnes volontaires. A des intervalles fixés, généralement d'une semaine pour commencer, un messager de la bibliothèque recueille les demandes et les livres sont délivrés deux jours après.

Quand le nombre des livres demandés dépasse dix la distribution a lieu deux fois par semaine, puis trois fois, et enfin elle devient quotidienne.

et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devrait pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui méritera le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Tout nom du lauréat, ou du lauréate sera proclamé après la lecture de l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui mérite le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables si le juge convient.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénaeum.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une œuvre littéraire et